

**SYNDICAT MIXTE D'ENERGIE
DU DEPARTEMENT
DES BOUCHES-DU-RHÔNE
(S.M.E.D.)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU COMITE
SYNDICAL DU SMED**

Séance du 25 juillet 2020

Présidence : Christophe AMALRIC

N°2020 - 09

OBJET : Objet : Budget Principal – Approbation du Compte de Gestion du Trésorier – Exercice 2019

L'an deux mil vingt et le 25 juillet à 9h30, le comité syndical du Syndicat Mixte d'Energie du Département des Bouches du Rhône, dûment convoqué par le Président Christophe AMALRIC, s'est réuni en session ordinaire dans les locaux du SMED13, à Miramas.

Etaient présents : voir liste jointe.
Constatant que le quorum est atteint ;

Après s'être fait présenter le Budget Primitif et les décisions modificatives de l'exercice 2019, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte de Gestion dressé par Monsieur le Trésorier Payeur Général, Comptable du Syndicat Mixte d'Energie du département des Bouches Du Rhône,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2019,

Statuant sur l'exécution du Budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne ses différentes sections,

Il est proposé, de déclarer :

Que le Compte de Gestion - Budget Principal -, dressé pour l'exercice 2019 par M. le Trésorier Payeur Général, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle pas de réserve de votre part.

(Ci-joint Résultats de l'Exercice - Compte de Gestion)

Le Comité syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

ADOpte le Compte de Gestion du Payeur Départemental pour l'exercice 2019 et dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif pour le même exercice.

Pour extrait conforme,
Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, et an susdits

Le Président,

Christophe AMALRIC

